

Bourgogne angels, la lettre



N°1, février 2010
Gratuit

● L'édito



Par Philippe Winter,
président des Bourgogne
Angels

Notre nouvelle lettre a pour but de mieux faire connaître les Bourgogne Angels, leur utilité sociale et leur action, afin d'accélérer leur essor et d'augmenter leurs effets positifs sur l'économie en Bourgogne. Nous sommes aujourd'hui 38 et nous pensons être bientôt 50. Nous avons de nouvelles ambitions. Fédérés depuis cinq ans au sein de l'association Bourgogne Angels, nous avons accompagné une quinzaine de projets et nous y avons investi 1,7 million d'euros. Nous sommes prêts désormais à en soutenir jusqu'à 10 par an. En 2009, nous avons voulu professionnaliser nos pratiques : nous avons formé parmi nous 15 instructeurs de projets. En 2010, nous souhaitons renforcer nos partenariats et favoriser les coopérations de toutes natures avec les acteurs de l'innovation, du développement et du financement, publics ou privés. Cette lettre sera pour nous un rendez-vous trimestriel d'échanges et d'informations, tourné vers les créateurs, les entrepreneurs et tous les acteurs économiques régionaux.

● L'agenda

« **Aller plus loin avec les Bourgogne Angels** ». Petit-déjeuner des Bourgogne Angels.
♦ Mercredi 24 février de 8h à 9h30 à l'ESC Dijon.

« **À l'école des Business Angels** ». Rencontre organisée par le nouveau réseau de Sud Franche-Comté Angels.
♦ Mardi 9 mars de 10h à 17h à Lons-le-Saunier.

Soirée des Lauréats. Organisée par Réseau entreprendre Bourgogne.
♦ Mercredi 10 mars à 18h au palais des congrès de Dijon.

France Angels : journée des réseaux français et assemblée générale.
♦ Mercredi 24 mars à Paris.

● L'actu

Franck Pelloux : « Sans les Bourgogne Angels, j'aurais arrêté ! »

Créateur de la société Aldorende et de la radio locale K6FM, Franck Pelloux ne s'en cache pas : « *Je serai toujours reconnaissant aux Bourgogne Angels pour le soutien qu'ils m'ont apporté* ». En 2008, tandis qu'il est largement occupé par le lancement de la radio, qui commence à émettre le 1^{er} janvier 2009, l'entrepreneur déplore la perte de clients importants pour Aldorende : « *La crise a balayé pendant un mois les préoccupations liées au développement durable. De grands comptes qui voulaient se lancer dans le challenge ont préféré repousser leur engagement* ». La jeune société propose un produit innovant, l'Écochallenge, un défi entre les collaborateurs d'une entreprise sur le thème du développement responsable. Franck Pelloux prend alors contact avec les Bourgogne Angels. Huit d'entre eux, appuyés par le fonds commun de l'association, entrent au capital d'Aldorende. « *Avec les angels, j'ai également retravaillé le positionnement de l'entreprise. Nous avons eu un échange productif, qui porte ses fruits*



aujourd'hui. Sur le plan financier, leur intervention a été décisive. Sans eux, j'aurais arrêté. »

Aldorende s'est désormais clairement positionné comme une entreprise et un centre de formation spécialisé dans les démarches de développement durable en entreprise. Après Ecochallenge, un nouveau produit devrait permettre à cette société de trois personnes, installée parc de Mirande à Dijon, de renouer avec la croissance : un « permis de conduire vert », qui sera associé au permis de conduire après une formation à l'écoconduite.

Patrice Bouillot

Anges en formation...

Cinq nouveaux instructeurs Bourgogne Angels ont été formés le 5 février, après les 10 formés en 2009. L'objectif que nous nous étions fixé, était l'amélioration du traitement des dossiers créateurs. Nous souhaitons en particulier mieux connaître le créateur et vérifier son « accompagnabilité », systématiser l'analyse du projet, obtenir des dossiers clairs, les plus complets possible et transmissibles, alléger nos réunions plénières mensuelles et porter une meilleure attention à un nombre plus réduit de dossiers. La nouvelle métho-

dologie, appliquée depuis avril 2009, a été expliquée aux « futurs instructeurs de projet ». Au programme de la formation : le filtrage des nouveaux dossiers, l'instruction des projets selon la méthodologie commune à tous, le dossier type, la présentation devant la commission d'examen des dossiers, la présentation en réunion plénière mensuelle et la suite donnée aux dossiers. Des Bourgogne Angels sont venus témoigner de leur expérience lors de cette session de formation.

Jean-Pierre Pion

● **Fiscalité**



Par Pierre Vieillard,
Socodec-Exco

La loi de finances 2010 apporte quelques changements aux dispositions fiscales actuelles.

▫ Impôt sur le revenu : souscription au capital des PME, réductions Madelin et « super Madelin » (réduction d'impôt égale à 25 % du montant des versements effectués dans la limite annuelle de 20.000 ou 40.000 euros, reportables sur quatre ans...) : le dispositif actuel est prorogé aux investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2012.

▫ ISF : obligation de remploi si l'on est amené à céder ses titres avant la cinquième année : le délai de réinvestissement est porté de 6 à 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2010. Quelques autres changements concernent l'obligation d'information des sociétés holding aux investisseurs, l'encadrement des frais et commissions perçus et le dispositif anti-abus.

▫ Pour l'impôt sur le revenu et l'ISF à la fois : la loi de finances 2010 réduit les délais d'investissement impartis aux FCPI et aux FIP pour placer les fonds collectés ouvrant droit aux réductions d'impôt ; la période est limitée à huit mois à compter de la date de constitution du fonds.

● **Focus**

Qui sont ces anges, en Bourgogne ?

Des passionnés de l'aventure entrepreneuriale, qui investissent leur argent personnel dans de jeunes entreprises au concept novateur. Ces particuliers, indépendants, peuvent financer un projet dans n'importe quel secteur, à condition d'avoir une affinité avec l'entrepreneur, une bonne impression générale du projet et que la société soit à fort potentiel de croissance. Des profils divers en somme, mais une motivation commune : l'esprit d'entreprendre. Pas besoin d'être millionnaire pour être business angel ! L'union des « BA » fait leur force.

L'apport en accompagnement du porteur de projet est bien souvent aussi important que son soutien financier, et conditionne totalement l'efficacité de l'action du busi-



Auremar fotolia.com

ness angel. Le business angel apporte en effet, en complément de moyens financiers, ses compétences, son réseau de relations, des conseils stratégiques et un soutien psychologique au porteur de projet.

P.W.

Business Angels : une organisation nationale

France Angels est l'association nationale qui fédère, représente et promeut les Business Angels de France. Sa vocation est de multiplier rapidement et fortement le nombre de Business Angels en France afin de rendre cette ressource accessible au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs, et d'apporter à ces derniers le triptyque indispensable à tout créateur : du capital, des conseils et des contacts.

France Angels rassemble également, autour des Business Angels, les principaux acteurs du financement de la création d'entreprise innovante.

P.W.

France Angels : chiffres clés

(au 1^{er} janvier 2010)

- ◆ 80 réseaux de Business Angels
- ◆ 4.000 Business Angels dans les réseaux
- ◆ 200 projets financés (en 12 mois)
- ◆ plus de 60 millions d'euros investis (en 12 mois)

Un fonds commun pour plus de puissance

Le fonds commun de placement des Bourgogne angels (FCBA) a été créé fin 2007. Cette société par actions simplifiée (SAS) au capital de 360.000 euros a été mise en place pour réaliser des prises de participation mutuelles à tous les membres de Bourgogne angels dans certains dossiers retenus. Le fonds se positionne donc comme acteur sur des projets en complément de l'apport des BA à titre individuel, voire, dans certains cas, à leur place.

Un comité d'investissement représentant le FCBA se réunit lorsque nécessaire pour donner son avis sur l'entrée du fonds dans une opération. Les investissements ainsi réalisés sont susceptibles d'obtenir une garantie d'Oséo à hauteur de 75 % des investissements, ce qui a d'ailleurs été le cas dans deux dossiers sur trois. Un quatrième engagement devrait être formalisé dans les prochains jours.

Daniel Ducreux, président du FCBA

Ils sont les partenaires privilégiés de Bourgogne Angels...

